



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

### Rectorat

#### Division de l'administration et du personnel

Affaire suivie par

#### DAP2

##### AAE-SAENES

Nathalie MAMMES

Tél :

01 57 02 61 77

[Nathalie.mammes@ac-creteil.fr](mailto:Nathalie.mammes@ac-creteil.fr)

[Ce.dap2@ac-creteil.fr](mailto:Ce.dap2@ac-creteil.fr)

#### DAP2

##### ADJENES

Mauricette MERCIER

Tél :

01 57 02 61 94

[Mauricette.mercier@ac-creteil.fr](mailto:Mauricette.mercier@ac-creteil.fr)

[ce.dap2@ac-creteil.fr](mailto:ce.dap2@ac-creteil.fr)

#### DAP3

##### INFENES-ASSAE

Carole BRECHET

Tél :

01 57 02 61 83

[Carole.brechet@ac-creteil.fr](mailto:Carole.brechet@ac-creteil.fr)

[Ce.dap3@ac-creteil.fr](mailto:Ce.dap3@ac-creteil.fr)

#### DAP3

##### ATRF

Murielle KERSAUDY

Tél :

01 57 02 62 18

[Murielle.kersaudy@ac-creteil.fr](mailto:Murielle.kersaudy@ac-creteil.fr)

[Ce.dap3@ac-creteil.fr](mailto:Ce.dap3@ac-creteil.fr)

Fax :

01 57 02 62 33

[Ce.dap@ac-creteil.fr](mailto:Ce.dap@ac-creteil.fr)

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Créteil, le 21 mars 2018

Le recteur de l'académie de Créteil

à

-Madame et messieurs les présidents  
des universités Paris 8, Paris 13,  
Paris Est Marne la Vallée, Paris Est Créteil,  
-Monsieur le président de l'école normale  
supérieure de Paris Saclay,  
-Mesdames et monsieur les inspecteurs  
d'académie-directeurs académiques  
des services de l'éducation nationale  
de Seine et Marne, de Seine Saint Denis  
et du Val de Marne,  
-Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissements (lycées, collèges, EREA,  
ERPD),  
-Monsieur le directeur de l'ISMEP  
de Saint Ouen,  
-Monsieur le directeur de l'école nationale  
supérieure Louis Lumière  
de la Plaine Saint Denis,  
-Monsieur le directeur général du centre  
régional des œuvres universitaires et scolaires  
de Créteil,  
-Madame la surintendante, directrice  
de la maison d'éducation  
de la Légion d'honneur,  
-Messieurs les directeurs départementaux  
de la cohésion sociale de Seine et Marne,  
de Seine Saint Denis et du Val de Marne,  
-Monsieur le directeur du centre technique  
du livre,  
Mesdames et messieurs les directeurs  
des centres d'information et d'orientation,  
-Monsieur le directeur de l'office national  
d'information sur les enseignements  
professionnels,  
-Mesdames et messieurs les conseillers  
techniques et chefs de division du rectorat

**Additif - Circulaire n° 2018 - 039**



**Objet : Mouvement intra académique 2018 des personnels administratifs (Attachés d'administration de l'Etat, secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur), des personnels médico-sociaux (Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, assistants de service social des administrations de l'Etat), des adjoints techniques de recherche et de formation.**

**Annexe :  
1 – calendrier des opérations modifié**

Le comité technique académique a été réuni le 16 mars dernier. En l'absence de quorum constaté, une nouvelle réunion du comité est prévue le 26 mars 2018 afin d'être consulté notamment concernant une nouvelle répartition des moyens des filières administrative et médico-sociale.

Dans ce contexte, j'ai décidé, exceptionnellement de prolonger l'ouverture du serveur AMIA pour la saisie des vœux **jusqu'au 30 mars 12h**.

Vous trouverez en annexe le calendrier modifié. J'attire particulièrement votre attention sur le respect impératif des délais d'édition des confirmations par les agents et d'envoi des confirmations accompagnées des pièces justificatifs (la liste des pièces est d'ores et déjà indiquée en annexe 7 de la circulaire).

Je vous informe par ailleurs que les postes susceptibles d'être créés à la rentrée prochaine sont en cours de chargement dans AMIA, avec la mention « *Sous réserve du CTA du 26 mars 2018* ». Je vous rappelle enfin que tous les postes sont susceptibles d'être vacants et par conséquent vous invite à nouveau à ne pas limiter vos vœux aux postes dont la vacance est actuellement connue.

Je vous demande de porter ces informations à la connaissance des personnels de votre établissement au moyen notamment d'un affichage, de faciliter l'accès des personnels concernés à un ordinateur de l'établissement ayant une connexion à internet et de les aider au mieux dans le suivi des consignes.

Je vous demande également de transmettre la présente circulaire aux personnels en congés de maladie, de maternité ou de formation.

Je vous remercie de votre collaboration.

Pour le Recteur et par délégation  
le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines



Julien MOISSETTE